

# CHOISEY

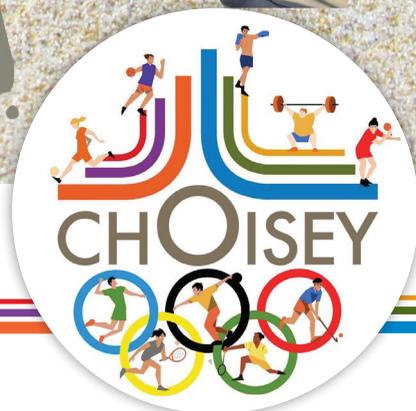
## COMM'UNE INFO

Le magazine de la commune - **Juillet 2024**

passsez un bel été



à Choisey!



# SOMMAIRE

EDITO \_\_\_\_\_ 2

4 \_\_\_\_\_ **RÉTROSPECTIVE**

11 \_\_\_\_\_ **INCIVILITÉS**

13 \_\_\_\_\_ **BUDGET**

15 \_\_\_\_\_ **VRD, BOIS ET BÂTIMENTS**

**ENFANCE - JEUNESSE** \_\_\_\_\_ 16

**ASSOCIATIONS** \_\_\_\_\_ 19

**ENVIRONNEMENT** \_\_\_\_\_ 26

**INFOS PRATIQUES** \_\_\_\_\_ 29

# EDITO

Notre commune continue de se transformer, de s'embellir et de s'enrichir grâce à nos efforts collectifs et à votre engagement indéfectible.

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse ces quelques mots dans notre bulletin municipal, reflet de la vie locale, des projets en cours et des événements qui rythment notre quotidien.

Ces six derniers mois ont été riches en réalisations et en projets pour notre commune. Nous avons achevé plusieurs chantiers importants, comme la réhabilitation du Pont sur le Doubs, l'aménagement du terrain de pétanque, la rénovation de l'aire de jeux pour nos enfants. Ces initiatives sont le fruit de notre engagement commun pour améliorer la sécurité et la qualité de vie de chacun d'entre nous.

Nous continuons également à travailler sur des projets ambitieux pour les mois à venir. Parmi eux, la réalisation d'un circuit patrimoine, le réaménagement de la rue d'Aval, la réfection de la voirie du Chemin de Parthey et la rénovation complète de la toiture de l'école primaire. Ces projets visent à renforcer l'attractivité de notre commune, à promouvoir le cadre de vie et assurer la sécurité de chacun.

Nous poursuivons notre politique de soutien aux associations cabotines, dont le rôle est essentiel pour l'animation et la vie sociale et culturelle. Au-delà de la mise à disposition de nos équipements et de matériels, des subventions ont été attribuées pour leur permettre la réalisation de nouveaux projets et activités qui profitent à tous les publics.

Dans les mois qui viennent, de nombreux événements festifs et culturels vous attendront. Les désormais traditionnels barbecues cabotins, en espérant que la météo le permette, des activités sportives et culturelles, seront autant d'occasions de se retrouver et de partager des moments conviviaux.

Pour cette année, la Municipalité a souhaité clore la saison estivale en beauté à l'occasion du dernier barbecue cabotin.

Il aura exceptionnellement lieu le samedi 31 août, sur le stade Jean-Paul Bongiovanni, en collaboration avec le Comité des fêtes et sera suivi d'un grand feu d'artifices !

Je vous attends nombreux à ces manifestations qui animent notre commune et renforcent les liens entre nous.

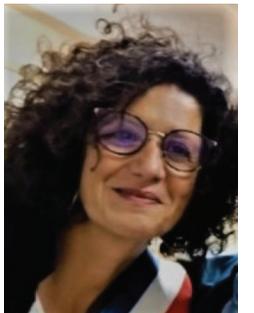
Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui contribuent chaque jour à la vitalité de notre commune : les associations, les bénévoles, les agents municipaux et vous, chers habitants. Ensemble, nous construisons une commune dynamique et solidaire.

Je souhaite à chacun, chacune d'entre vous un été agréable et reposant.

Continuons à œuvrer ensemble pour faire de notre commune un lieu de vie où il fait bon VIVRE ENSEMBLE.

Bien à vous,

*Hélène Thevenin  
Maire de Choisey  
Conseillère déléguée à  
l'agglomération du  
Grand Dole*



## LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, l'équipe municipale avait invité l'ensemble de la population, les partenaires économiques et institutionnels étaient invités à la traditionnelle cérémonie des vœux. 150 personnes ont répondu présentes à l'invitation. Dans son discours, Madame le Maire a souligné le travail sans relâche de son équipe, a remercié les agents de la collectivité, les associations, les partenaires tels que les services de l'Etat, le Département, l'Agglomération du Grand Dole et les entreprises et commerces implantés à Choisey. L'excellente collaboration entre tous contribue au dynamisme de notre commune dont chacun peut être fier.



## PLANTONS UNE HAIE !

Avec des intérêts environnementaux, sociaux, paysagers, économiques et agronomiques, les haies sont de véritables plus pour la commune. La municipalité s'est engagée, avec l'ACCA de la St Hubert et la Fédération des chasseurs dans le projet Sensibilis'Haie. Le 17 janvier, lors d'un chantier participatif, une haie de 50 mètres a été plantée entre l'Eurovéloroute et le cimetière.



## DEUX NOUVEAUX VISAGES AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

À la suite d'un mouvement de personnel, deux nouvelles secrétaires de mairie ont pris leurs fonctions au début de cette année 2024.



Cécilia Bernoux (à gauche) et Nadège Rabut (à droite), nouvelles secrétaires.

Cécilia Bernoux est une ancienne cabotine qui retrouve une commune qu'elle connaît bien et où elle a grandi.

Elle est plus particulièrement chargée de l'accueil du public, de l'état civil, de la gestion du cimetière, du lien avec les associations, des élections, des locations des salles communales, de la réception des dossiers d'urbanisme.

Nadège Rabut est employée par le Grand Dole et mise à disposition de notre commune. Elle assure la comptabilité, le suivi des demandes d'urbanisme, des commissions accessibilité et de sécurité de nos établissements recevant du public, du suivi de la taxe locale de publicité extérieure, des logements et baux communaux.

Le pôle secrétariat, composé de trois agents, participe à la gestion des affaires courantes et contribue à la mise en œuvre de la politique municipale, aux côtés des élus.

Bienvenue à Choisey mesdames !

## ON AIME LA NATURE PROPRE !

L'opération «J'aime la nature propre», à l'initiative de la Fédération des Chasseurs et relayée par la Municipalité en partenariat avec l'ACCA la St Hubert, a eu lieu le samedi 16 mars matin. Une vingtaine de bénévoles ont répondu présents.

Une fois de plus, la récolte fut impressionnante en mégots et déchets en tout genre !



## LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

19 mars, 28 avril et 8 mai

La Municipalité aux côtés des Anciens Combattants a honoré la mémoire de ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix, en présence des porte-drapeaux et des jeunes sapeurs-pompiers. Merci à tous pour votre engagement.

La vente de bleuets de France, le 8 mai, a permis de récolter la somme de 115 euros qui a été reversée aux victimes de la guerre, du terrorisme et à leurs familles.



## L'ÉCO-PATURAGE

Le 14 mai, 15 moutons sont venus en renfort de nos 3 petits moutons d'Ouessant qui ne parvenaient plus à venir à bout de la luxuriante végétation.

Marie Paule Lacroix, élue en charge de l'éco-paturage, et Patrick Thouvenin, notre prestataire de Biocenosis, ont eu le plaisir d'offrir aux écoliers une démonstration de la tonte des moutons, coupe d'été pour oblige !

## LE FLEURISSEMENT

Entre la réception des plants, le tri et la plantation de ceux-ci, il aura fallu pas moins de 9 heures de travail sur 2 jours, à 3, puis 8 personnes, pour planter les 600 plants commandés cette année. Merci aux fidèles bénévoles et à Rémy, du service technique, pour leur implication aux côtés des élus.



## RENCONTRE INSOLITE

Dominique et ses deux ânes, cabotins pour une nuit

C'est pour rejoindre la ferme de son fils dans l'Ariège, que Dominique a entrepris un périple depuis sa région d'Alsace à pied avec ses 2 ânes. Parti depuis plusieurs semaines, l'équipage a choisi le parc de la Halte Fluviale pour planter sa tente.

Dominique, qui a rencontré Madame le maire, s'est dit charmé par notre village et enchanté de l'accueil. Il remercie chaleureusement Denise et Daniel qui l'ont aimablement invité à partager le repas. Nous espérons qu'ils sont tous arrivés à bon port!



## L'INAUGURATION DU PONT SUR LE DOUBS ET LE TOURNAGE!

Le 13 avril, élus, représentants de l'Etat, cabotins et partenaires étaient "sur le pont" pour célébrer la fin de ces travaux d'ampleur aux enjeux cruciaux !



Merci à PMM notre maître d'œuvre et à Freyssinet qui a réalisé les travaux pour leur professionnalisme et leur disponibilité.

Merci à nos co-financeurs pour leur soutien sans lequel ces travaux n'auraient pas été possibles: la préfecture du Jura, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et le Conseil départemental.

Merci aux parlementaires, députée et sénateurs, pour leur soutien.

Merci aux Cabotins, aux agriculteurs et à l'ensemble des usagers du pont pour leur patience pendant ces 8 mois de travaux.



L'association "Choisey et son patrimoine" avait pour l'occasion, réalisé une magnifique exposition retraçant toute l'histoire de cet ouvrage d'art.

Le 19 avril, une équipe de France 3 Franche-Comté est venue tourner pour son JT.

Les chiffres sur l'état des ponts dans notre pays sont inquiétants. 26 000 ponts seraient en mauvais état.

Les élus des collectivités ont besoin de l'Etat à leurs côtés pour engager les investissements nécessaires !

## RÉSIDENCE SÉNIORS MAHAUT D'ARTOIS : RÉUNION PUBLIQUE ET POSE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PIERRE

Les travaux de construction de la résidence Mahaut d'Artois ont débuté le 26 février.

Madame le Maire avait souhaité une réunion publique avec GDH, afin d'informer les habitants sur les étapes à venir de ce chantier. Ce fut l'occasion pour le maître d'œuvre d'expliquer en détail le projet et pour les habitants de poser leurs questions.

Une adresse mail dédiée a été mise en place. Si vous avez des questions ou besoin d'informations concernant le chantier, vous pouvez écrire un mail à l'adresse suivante :

residence.mahaut.artois@gdhabitat.fr

Grand Dole Habitat vous apportera les réponses et pourra vous proposer de vous rencontrer.



Le 4 juin, Hélène Thevenin a officialisé le démarrage des travaux avec la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre, en présence des Présidents de Grand Dole Habitat et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Après les discours des officiels, Claude Jeunier, membre de l'association Choisey et son patrimoine a retracé en quelques mots les 650 pages du rapport concernant les fouilles archéologiques du site.

Douze logements adaptés aux besoins spécifiques des seniors et adaptés aux normes PMR verront le jour d'ici la fin 2025. Économes en énergie, proches de nombreux services, ils offriront un environnement confortable à nos aînés, où seront aménagés jardins, balcons et garages, avec un objectif de permettre au plus grand nombre de vivre le plus longtemps possible à leur domicile.

La commune soutient ce projet à hauteur de 160 000 €. Hélène Thevenin, a qualifié ce projet comme « un symbole fort de l'engagement collectif pour un enjeu majeur de notre société. » Ce projet, d'un coût total de 2,750 Millions d'euros, marque ainsi la première opération SERENETIS de Grand Dole Habitat, présidé par Mathieu Berthaud.

## EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS À CHOISEY

Le SICTOM du Grand Dole expérimente, depuis la mi-mai, la collecte de biodéchets grâce à des bornes d'apport volontaire spéciales. Le quartier des Prairies, a été choisi pour l'expérience.

Le personnel du SICTOM a fait du porte-à-porte pour informer les habitants sur la bonne pratique de cette borne qui est ramassée et nettoyée chaque semaine.

Les bornes de collecte devraient se développer sur le territoire dans les mois à venir.



## LUTTER CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES : LA MUNICIPALITÉ A ACCUEILLI UNE CONFÉRENCE

120 personnes ont répondu à l'invitation du Pays Dolois, en partenariat avec l'ARS, pour assister à la conférence sur les insectes qui peuvent nuire au quotidien et à la santé de chacun. Hélène Thevenin, Maire de Choisey, a ouvert la soirée, qui s'inscrit dans les actions du contrat local de santé.

Laurent Bourguignat, directeur du Pays Dolois, a successivement donné la parole aux experts et médecin présents, qui ont tour à tour infor-

mé les particuliers et élus, sur les enjeux, les risques et les moyens de prévention.

Séverine Calinon, conseillère déléguée du Grand Dole en charge de la santé et vice-présidente du Conseil Départemental, a clôturé la séance.

À Choisey, la référente santé pour le contrat local est Bérengère Cretin, 3<sup>ème</sup> adjointe et la référente frelon asiatique est Marie-Paule Lacroix, conseillère déléguée en charge de l'environnement. Elles étaient naturellement présentes pour relayer encore mieux auprès des habitants.

### Pour prévenir, signaler et vous informer :

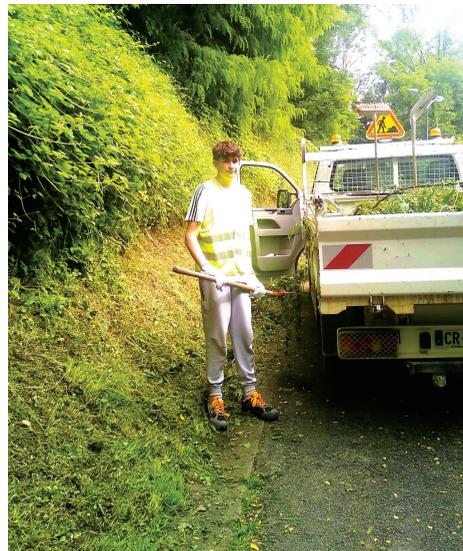
- > [www.lefrelon.com](http://www.lefrelon.com)
- > <https://chenille-risque.info/>
- > <https://signalement-moustique.anses.fr/signalement.../>
- > [www.lympact.fr](http://www.lympact.fr)



# RÉTROSPECTIVE

## LA COMMUNE FAVORISE L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

La Municipalité a accueilli un lycéen dans le cadre de son stage de seconde.



L'occasion pour lui de découvrir le métier d'agent de service technique au sein d'une collectivité et plus particulièrement, l'entretien des espaces verts.

L'importance de créer des ponts entre le monde éducatif et le secteur professionnel est plus pertinente que jamais.

L'accueil de jeunes stagiaires présente des avantages significatifs, tant pour notre collectivité que pour le stagiaire, notamment en termes de renforcement de l'image de marque et d'engagement communautaire, ainsi que de développement des compétences de mentorat au sein de notre équipe. Rémy et Nicolas ont encadré ce stage.

Séverine Gauthron, secrétaire de mairie, avait également accueilli une stagiaire dans le cadre d'un stage d'immersion professionnelle.

Merci aux agents pour leur implication. Les jeunes étaient ravis !

## ENTRE VOISINS, ON S'ENTEND BIEN !

Depuis quelques années, une partie des voisins des rues Paradis et Juchoux, se rassemblent à l'arrivée de l'été. Une belle occasion de faire la fête des voisins pour se retrouver autour d'une bonne tablée où chacun confectionne et partage ses spécialités culinaires.

"Instaurer une telle tradition contribue à promouvoir le vivre-ensemble et favorise la bonne ambiance dans le quartier et dans notre commune", parole de cabotin !



# INCIVILITÉS : LES ÉLUS RESTENT MOBILISÉS !

## DÉPÔTS SAUVAGES ET DÉGRADATIONS

Les élus dénoncent fermement les nombreuses incivilités constatées très régulièrement : les dépôts sauvages et dégradations en tout genre. Ces actes irrespectueux portent non seulement atteinte à notre cadre de vie, à notre environnement, mais elles entraînent des dépenses et une charge de travail supplémentaire pour les employés municipaux, qui sont obligés de ramasser et d'aller mettre en déchetterie.

Rappelons que les dépôts sauvages sont strictement interdits par la loi et passibles de lourdes amendes. Il est impératif que chacun d'entre nous prenne ses responsabilités et fasse preuve de civisme.

A chaque fois que cela a été possible, la commune a déposé plainte.

Agissons ensemble, en tant que citoyens responsables, pour faire respecter l'ordre et la propreté dans notre village.



# INCIVILITÉS : LES ÉLUS RESTENT MOBILISÉS !

## INSTALLATIONS ILLÉGALES DES GROUPES DE GRANDS PASSAGES: UN ENGAGEMENT POUR LE RESPECT ET LA COHÉSION

Ces derniers mois tout comme en 2023 et encore précédemment, notre commune a été confrontée à une installation illégale d'un groupe de gens du voyage dit «de grand passage» sur le stade municipal.

Face à cette situation et comme habituellement, vos élus locaux se sont rapidement mobilisés pour trouver des solutions équilibrées et respectueuses des droits de chacun. Une série de mesures a été mise en place pour répondre à l'urgence tout en recherchant des solutions pérennes :

**>>> INTERVENTION IMMÉDIATE :** Dès la constatation de l'installation, Madame le Maire, en collaboration avec les forces de l'ordre, les services du Grand Dole et le corps préfectoral, ont entrepris des démarches légales pour faire respecter la réglementation. Des procédures judiciaires ont été initiées pour obtenir des ordres d'évacuation et une mise en demeure par voie d'arrêté préfectoral.



**>>> DIALOGUE ET MÉDIATION :** Conscients de la nécessité d'un dialogue constructif, Madame le Maire a engagé des discussions avec les représentants des gens du voyage, en présence des forces de l'ordre et Monsieur le Sous-Préfet. Ces échanges ont permis de réaffirmer l'interdiction absolue de stationner sur le stade.

### >>> VERS UNE SOLUTION DURABLE

La mobilisation des élus ne s'arrête pas aux mesures immédiates. Cette problématique récurrente pose des défis importants en termes de gestion du territoire et de cohabitation. Le Grand Dole est en charge des aires et équipements sur l'agglomération. L'aire de Grand Passage implantée sur notre commune au niveau du rond-point Innovia est réhabilitée et rénovée et les groupes de Grand Passage doivent s'y installer.

Les élus de votre commune demeurent déterminés à gérer cette situation avec fermeté. Un plan de sécurisation de l'accès au stade est en cours de construction afin de réaliser les aménagements optimaux afin de dissuader l'intrusion sur le stade.

La mobilisation des élus face à l'installation illégale des gens du voyage témoigne de notre engagement à défendre les intérêts de la commune tout en recherchant des solutions justes et durables. Leur action s'inscrit dans une volonté de dialogue, de respect des lois et de préservation de la paix sociale, valeurs essentielles pour notre communauté.

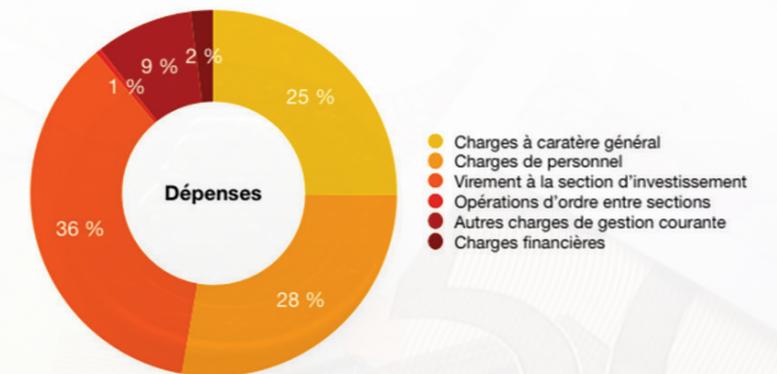
# BUDGET



Lors de la séance du Conseil Municipal du 12 avril, le budget primitif 2024 a été approuvé à l'unanimité. Des finances saines et maîtrisées qui permettent de poursuivre les investissements nécessaires aussi bien dans l'entretien de nos bâtiments et patrimoine communaux que pour continuer de concrétiser nos engagements de campagne.

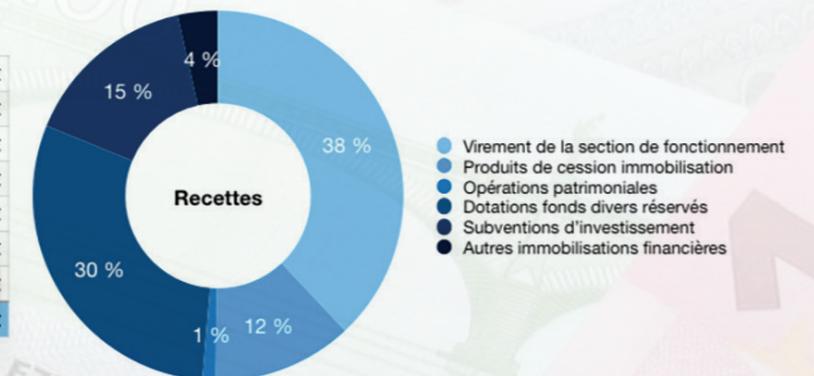
## Budget prévisionnel de fonctionnement

Charges à caractère général	274 371 €
Charges de personnel	301 455 €
Virement à la section d'investissement	394 036 €
Opérations d'ordre entre sections	5 515 €
Autres charges de gestion courante	93 700 €
Charges financières	22 000 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Dotations aux provisions	900 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 092 977 €</b>



## Budget prévisionnel de fonctionnement

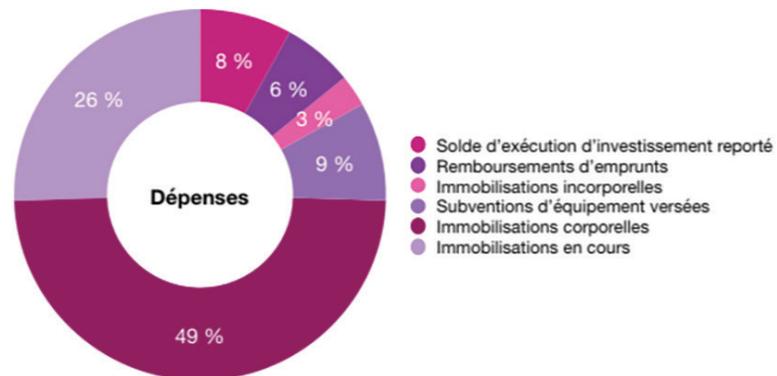
Virement de la section de fonctionnement	494 036 €
Produits de cession immobilisation	158 930 €
Opérations patrimoniales	15 000 €
Dotations fonds divers réservés	387 782 €
Subventions d'investissement	199 055 €
Autres immobilisations financières	45 800 €
Opérations d'ordre entre sections	5 515 €
<b>Recettes totales</b>	<b>1 306 118 €</b>



# BUDGET

## Budget prévisionnel d'investissement

Solde d'exécution d'investissement reporté	103 456 €
Remboursements d'emprunts	79 000 €
Immobilisations incorporelles	35 601 €
Subventions d'équipement versées	111 100 €
Immobilisations corporelles	632 394 €
Immobilisations en cours	329 567 €
Opérations patrimoniales	15 000 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 306 118 €</b>

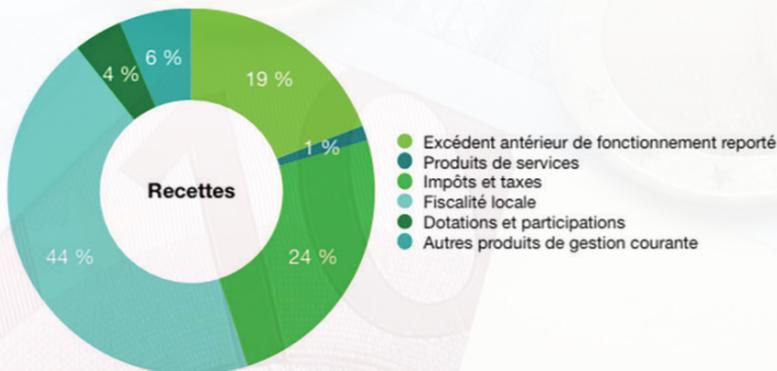


### Principales dépenses prévues :

**Vidéoprotection** : installation de nouvelles caméras = 64 000 € (subventions attendues = 14 360 €)  
**Mairie** : réhabilitation des bureaux = 11 600 €  
**École primaire** : réfection du toit = 97 100 € (subventions attendues = 24 200 €)  
**Cimetière** : réfection du mur d'enceinte = 30 000 €  
**Voiries** : réaménagement rue d'Aval = 143 341 € + réalisation drain eau pluvial rue Casel = 5 000 €  
**Terrains communaux** : finalisation aire de jeux et terrain de pétanque = 32 400 €  
**Éclairage public** : passage en LED = 70 000 € (subventions attendues = 23 000 €)  
**Résidence Mahaut d'Artois** : fouilles archéologiques = 63 100 € + acompte de 30 % pour le démarrage des travaux = 48 000 €  
**Audit** : chauffage des bâtiments communaux =

## Budget prévisionnel d'investissement

Excédent antérieur de fonctionnement reporté	226 908 €
Produits de services	16 100 €
Impôts et taxes	290 491 €
Fiscalité locale	525 779 €
Dotations et participations	51 200 €
Autres produits de gestion courante	75 399 €
Atténuation de charges	5 000 €
Produits financiers	2 100 €
<b>Recettes totales</b>	<b>1 192 977 €</b>



# VRD, BOIS ET BÂTIMENTS

## POURSUITE DES TRAVAUX



Installation de barrières de sécurité rue du Stade.



Installation de barrières rue Sous les Vignes pour dissuader les automobilistes de rouler sur les trottoirs pour éviter les ralentisseurs

### EVACUATION DES EAUX PLUVIALES:

- Des travaux ont été réalisés dans le trèze entre la rue Casel et le Chemin du Truchot afin de d'optimiser l'évacuation des eaux pluviales venant du coteau.
- Le fossé rue Sous les Vignes en allant à l'écluse a été refait et la canalisation débouchée.

**RÉFECTION DU CHEMIN DU MOULIN** : l'ensemble du chemin a été remis en état et un caniveau pour une meilleure évacuation des eaux pluviales a été installé.

## PROJETS À VENIR :

### CŒUR DE VILLAGE : 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE, LA REQUALIFICATION DE LA RUE D'AVAL.

La Municipalité engage cette année la 1<sup>ère</sup> phase du projet Cœur de Village. L'entreprise PMM a été retenue comme maître d'œuvre. Une réunion de présentation et d'échanges avec les riverains sera organisée le 17 juillet. Les enjeux de ce réaménagement sont la végétalisation de la rue, la création de trottoirs et de circulation des modes doux, et la prise en compte des places de stationnement de véhicules pour une meilleure intégration dans le paysage.

**VIDÉO PROTECTION 2<sup>E</sup> PHASE** : L'implantation de nouvelles caméras de vidéo surveillance sera engagée cette année.

**CHEMIN DE PARTHEY** : la voirie sera entièrement refaite en bicouche.

**TOITURE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE** : la réfection totale du toit est prévue pendant les vacances d'automne. La durée des travaux est estimée à plusieurs semaines et seront réalisés par l'entreprise Kosmik.

# ENFANCE - JEUNESSE

## LA VIE DE NOTRE ÉCOLE

### UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR L'ENSEIGNEMENT

Cette année, il est de 15 050€ ont été investi pour notre école. Cette somme est répartie en section de fonctionnement à hauteur de 10050 € et permet de financer les fournitures scolaires et manuels pédagogiques, les entrées à la piscine, les places de spectacles et de cinéma, les transports pour les sorties dont les prix ont parfois triplé, etc. Les 5000€ restant sont attribués à la section investissement et permettent des achats de mobilier, de matériels sportifs et informatiques.

### LES ARTS-NIMAUX

En janvier, tous les élèves se sont rendus au musée de Dole. Accompagnée d'une guide, chaque classe est partie à la recherche d'animaux représentés dans différents œuvres (peintures, sculptures, dessins...). Un atelier leur a été proposé afin de mettre en œuvre leurs talents artistiques.



### PERMIS @

Durant les mois de janvier et février, les élèves de CM1/CM2 ont passé leur «permis internet». Il s'agit d'un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable. Taux de réussite de 100%, bravo à tous!

### CARNAVAL

Comme chaque année, les enfants ont fêté Carnaval. Ils étaient impatients de se déguiser et



de défiler dans les rues du village. La journée s'est terminée par quelques danses et un goûter offert par l'APE.

### MANGER/BOUGER

Lundi 11 et mardi 12 mars, Clara, Meriem, Eloïse et Lisa, étudiantes dans les métiers de la santé, sont venues dans toutes les classes, pour parler nutrition et activité physique.



### SORTIES FORESTIÈRES

Un jeudi par mois, les élèves de maternelle et de CP sont allés faire une sortie en forêt de Chauv. Ils ont pu observer un arbre déraciné, des limaces oranges et noires, deux petites salamandres, des vers de terre et ont pu pêcher dans le ruisseau.



### HAPPY-CULTURE

Mr Frédéric Perchat et Evan de la maison du miel à Villette-les-Dole sont venus parler des abeilles aux élèves de GS/CP, CE1/CE2 et de l'UE. Les élèves ont goûté du miel de cornouiller, pris directement dans les alvéoles de cire, du miel d'acacias, et du pain d'épices.



### TOUS À L'EAU

En avril et en mai, les deux classes de GS/CP et CE1/CE2 ont bénéficié de 10 séances à la piscine pour apprendre à appréhender le milieu aquatique.



### QUAND LA MUSIQUE EST BONNE

Les cinq classes de l'école ont participé à un projet musical avec Sabine Merger, intervenante musicienne au conservatoire du Grand Dole.

De ce projet est né un spectacle qui a été donné à la salle J-C Lab, le vendredi 29 mars.

Les CE1/CE2 ont ouvert le festival «Pupitres en Liberté» à la Fabrique à Dole avec le projet «Monsieur Satie» le samedi 6 avril.

### LA SÉCURITÉ AVANT TOUT



Un exercice incendie a été réalisé par Marie-Paule Lacroix, Stéphane Dubois et Béatrice Barret-Pâques, mardi 7 mai, dans la matinée. Les élèves des 5 classes se sont rapidement rassemblés dans le calme. Nous félicitons l'ensemble des élèves et leurs professeurs pour la pleine réussite de cet exercice.

### C'EST L'HISTOIRE D'UN PONT

C'est le 6 juin 2024, date de commémoration des 80 ans du débarquement en Normandie, que tous les élèves de l'école ont été invités, par l'association Choisey et son patrimoine, à venir découvrir l'exposition sur le Pont sur le Doubs.



# ENFANCE - JEUNESSE

Ils ont pu apprendre qu'en 1945, les Allemands acculés par les Américains ont fait sauter le Pont de Choisey, pour obliger les alliés à perdre du temps.

Tout au long de la journée, les classes se sont succédées pour écouter attentivement les bénévoles expliquer l'histoire de ce pont au cours des années, et répondre à toutes les questions pertinentes des élèves, qui ont eu l'honneur et la fierté de signer le livre d'or de l'exposition.

## FOUS DE FOOT

Les élèves de CE et CM et de l'UE bénéficient d'un cycle de 6 séances de foot grâce au club de l'AS Choisey. Cette initiation s'est terminée par un tournoi le vendredi 5 juillet au stade.



## À BICYCLETTE

Les classes de CE et CM préparent le «Savoir Rouler à Vélo» avec le Vélo Club Dolois. Cette intervention est financée par la mairie avec une subvention de 50% par Génération Vélo. Le "Savoir Rouler à Vélo" est



un programme qui se divise en 3 blocs progressifs, afin que les élèves bénéficient des apprentissages à une réelle autonomie à vélo.

Il permettra aux petits Cabotins d'acquérir les compétences nécessaires pour pouvoir :

- Circuler aisément à vélo avant leur entrée au collège.
- Ancrer les réflexes à tendre vers une autonomie décarbonée dès le plus jeune âge.
- Assurer une activité physique régulière qui devient un enjeu essentiel pour les jeunes générations.

## SPECTACLE «CÔTÉ COUR»

La compagnie Prune a présenté le spectacle «Rivières...» à la salle J-C Lab, à nos petits de la PS au CP, le jeudi 13 juin.

« Rivières... » est un spectacle spécialement adapté aux enfants à partir de 3 ans. Il offre en cadeau éveil aux langues «anciennes» et à leur musicalité avec l'espoir qu'elles ne s'assèchent pas. Pour s'adresser aux très jeunes spectateurs, Leslie Montagu, metteuse en scène et interprète, a choisi de privilégier le chant, la manipulation de marionnettes et le mouvement dansé.



## LA VIE DE LA CRÈCHE DES P'TITS ÉCUREUILS

La crèche des P'tits Écureuils est ouverte du lundi au vendredi de 5h30 à 19h30.

Gérée par la Mutualité Française Jura, elle propose un projet d'accueil individualisé pour chaque enfant et favorise une relation de confiance avec les familles.

Le respect du rythme de l'enfant est une priorité, avec une attention particulière portée au sommeil, à l'alimentation et à la motricité.

Les parents sont impliqués dans la vie de la crèche à travers des ateliers, des rencontres et une application mobile.

Le mode de garde est souvent une préoccupation pour les parents, la Municipalité a fait le choix de financer 3 places, afin de permettre aux parents cabotins de pouvoir inscrire leurs enfants.

**Contacts utiles:** 03.63.83.00.01 / creche.ecureuils@mutualite-39.fr



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'Assemblée générale du mois de février, le bureau du comité des fêtes a démissionné, laissant planer le doute sur l'avenir de l'association.

Malgré l'absence de volontaires pour former un nouveau bureau, Alain Chardonay a pris les devants en convoquant une assemblée générale extraordinaire. Grâce à son initiative, six personnes se sont finalement portées volontaires pour former un nouveau bureau, assurant ainsi la continuité du comité des fêtes.

Le comité a pu ainsi préparer et organiser les Pucés du 1er mai, reportées au 9 juin en raison des conditions météorologiques. L'événement a été une réussite grâce à la précieuse aide de l'ACCA de la Saint Hubert et du foyer rural.

La prochaine manifestation est prévue pour le 31 août, avec la tenue de la buvette proposée par la Municipalité, lors du dernier BBQ Cabotin de l'été.

Le Comité des fêtes tient à remercier Denis Bonnet pour ses sept années de présidence et son dévouement.

En attendant, le Comité vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le 31 août.

Merci à tous pour votre soutien et votre implication.



Le Président,  
Patrice Guibelin

# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## CHOISEY ET SON PATRIMOINE

### EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DU PONT DU DOUBS DE 1906 À 2024

Composé de 13 panneaux montés sur grilles, l'ensemble a été présenté salle Jean-Claude Lab à l'occasion de l'inauguration des travaux du pont, après d'importants travaux préparatoires dans notre local Patrimoine en mairie.



Des recherches assidues ont été menées aux archives municipales de Choisey et au département ainsi que dans les délibérations du Conseil municipal et dans les courriers échangés avec les administrations.

Sur l'initiative de notre premier président Charles Basson, une plaquette avait été imprimée en 2009 par l'association. Elle donne déjà une approche et l'histoire du bac et des ponts. Ce document est disponible sur demande auprès de notre association.



## RÉINSTALLATION DE L'EXPOSITION

Les vacances de Pâques ont limité l'accès de l'exposition aux élèves de l'école primaire de Choisey. C'est pourquoi l'ensemble a été remonté au rez-de-chaussée de la mairie pour une visite des différentes classes le jeudi 6 juin.

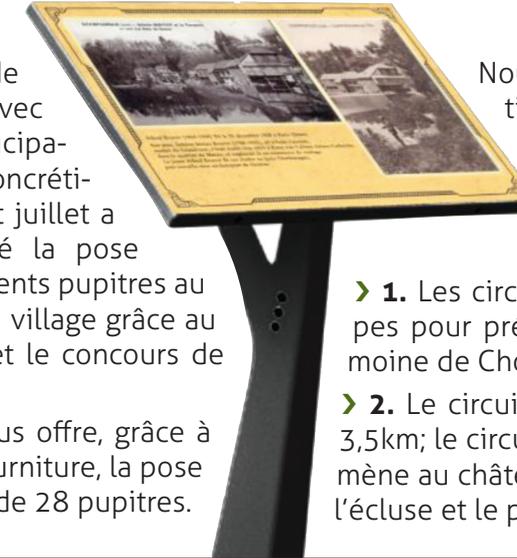
Le public qui n'avait pas pu se rendre à la salle communale lors de l'inauguration de fin des travaux du pont a eu la possibilité de découvrir les 13 panneaux exposés les 7 et 8 juin après-midi à la mairie de Choisey.



## CIRCUIT PATRIMOINE

Le projet de mise en valeur de notre patrimoine en lien avec la Municipalité se concrétise : début juillet a commencé la pose des différents pupitres au travers du village grâce au soutien de la municipalité et le concours de Giromédias.

En effet cette entreprise nous offre, grâce à une convention signée, la fourniture, la pose et l'entretien pendant 6 ans de 28 pupitres.



Nous avançons dans une réalisation de deux circuits balisés qui seront en place pour les journées du Patrimoine des 21 et 22 septembre 2024 :

- 1. Les circuits sont définis avec 28 étapes pour présenter aux visiteurs le patrimoine de Choisey.
- 2. Le circuit court traverse le village sur 3,5km; le circuit long, d'environ 11km, nous mène au château de Parthey en passant par l'écluse et le pont du Doubs.

## ETAPE 13 [Le canal, l'écluse 69 et son moulin]

Le dolois Claude LACHICHE présente à l'intendant de Franche-Comté M de LACORE, en 1773, un troisième mémoire pour essayer de faire adopter "son canal" dans l'idée de réunir le Rhône au Rhin.

Cependant, c'est Philippe BERTRAND qui réalise la liaison reliant le Doubs à la Saône. Ces travaux furent fêtés en grandes pompes à Dole les 13 et 14 octobre 1802. Lachiche persévéra dans son projet de liaison Rhin-Rhône mais ne verra pas sa réalisation ; il meurt le 14 octobre 1802.

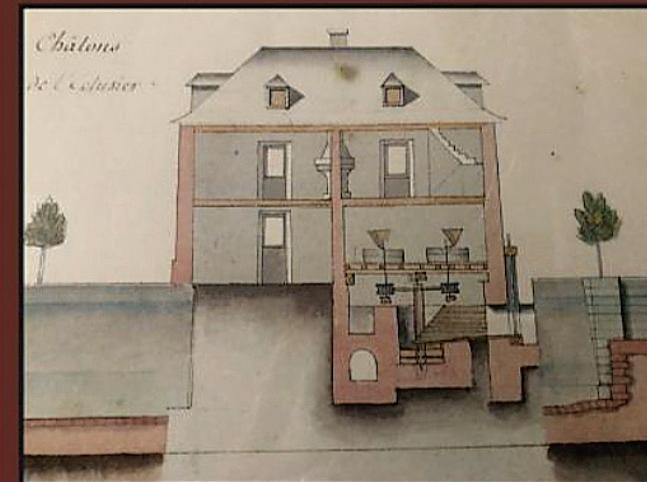
Joseph LIARD, ingénieur doubiste, dirige alors les travaux qui s'éternisent jusqu'à l'achèvement en 1833 par la compagnie "Canal Monsieur" sous Louis XVIII.

Le plan Freycinet du 5 août 1879, sous la présidence de Jules Grévy, donne au canal son gabarit actuel qui sert de norme aux voies navigables.

Ce plan permet le passage de bateaux non plus de 170 mais 300 tonnes avec des écluses allongées de 30 à 39 mètres avec un tirant d'eau de 2m20.

La maison de l'éclusier est particulière. En effet, c'est une des seules avec celle de l'écluse d'Abergement la Ronce construite avec un étage.

Philippe BERTRAND, dans son projet de rattraper les dénivellations du tronçon de Dole à St Symphorien opte pour installer à Choisey un moulin à grains en 1783, suivant le plan ci-dessous.



## CIRCUITS DECOUVERTE PATRIMOINE

- |                           |                                      |                            |                           |
|---------------------------|--------------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| 1. Mairie                 | 8. Le Bois - La Mare                 | 15. L'oratoire             | 22. La vélo route         |
| 2. Maison Matherot        | 9. Péage autoroute                   | 16. La maison seigneuriale | 23. La maison de justice  |
| 3. La Fontaine            | 10. Moulin de Parthey                | 17. Le château de Menthon  | 24. La maison curiale     |
| 4. La croix ruchotte      | 11. Caserne des Pompiers             | 18. Le cimetière           | 25. L'Eglise St Antoine   |
| 5. Le meix des Curtillots | 12. Château de Parthey               | 19. La salle JCI.Lab       | 26. Le monument aux morts |
| 6. La croix de mission    | 13. Le canal, l'écluse et son moulin | 20. Le pont du Doubs       | 27. Le four banal         |
| 7. La motte féodale       | 14. La croix qui vire                | 21. Le Stade               | 28. L'école               |



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Chaque pancarte des différents pupitres comporte le plan du circuit sur la partie droite avec localisation numérotée de l'étape et un QR Code.

Si le lecteur veut approfondir ses connaissances, il peut, via son portable et le QR code associé à l'étape, accéder à un texte complémentaire rédigé sur le site internet de la municipalité.

Dans la partie gauche un descriptif donne les détails patrimoniaux avec une photo d'illustration.

Des recherches approfondies ont été nécessaires pour la rédaction des 28 textes et la fourniture des différentes photos d'illustration ; un travail d'équipe a nécessité des fouilles dans les archives communales et départementales de Lons.

L'autorisation de positionnement des pupitres sur les domaines privés a été laborieuse tant pour VNF (Voies Navigables de France avec la Direction à Besançon) que pour les responsables de la caserne des pompiers de Choisey (la validation des textes et photo est passée par le SDIS (Service Départemental à Montmorot).

## LOTISSEMENT « MAHAUT D'ARTOIS »

A l'occasion de la « Pose de la Première Pierre » de la construction de la résidence seniors, le mardi 4 juin 2024, l'association a rappelé par le texte ci-dessous l'historique de cette motte féodale, siège de ce lotissement « Mahaut d'Artois ».

« Ancré sur un point haut du versant Est de la colline, le château médiéval de Choisey dominait et contrôlait le finage, la rivière du Doubs alors navigable, et enfin l'ancienne voie romaine qui venait de Châlon pour aller vers la grande Germanie en traversant le territoire de Choisey.

Pourquoi la municipalité de Choisey a-t-elle donné à la résidence le nom de Mahaut d'Artois ?

Pour le péage de l'autoroute A 39 dont le siège dijonnais dépend de Lyon, les responsables ont refusé texte et photo pour un cliché pris par drone !

Pour la suite de ce projet, un balisage complémentaire dans certains carrefours sera nécessaire en utilisant les supports déjà existants posés par Giromédias.

Cette création de circuits concrétise notre volonté de faire découvrir non seulement les monuments historiques mais aussi le petit patrimoine communal et son environnement. « Ce patrimoine prestigieux et ce petit patrimoine relèvent tous deux de la même problématique : faire prendre conscience à nos concitoyens de ce que nos aïeux nous ont légué et que nous devons protéger et mettre en valeur ». G. Curie, Trame de vie N° 23.

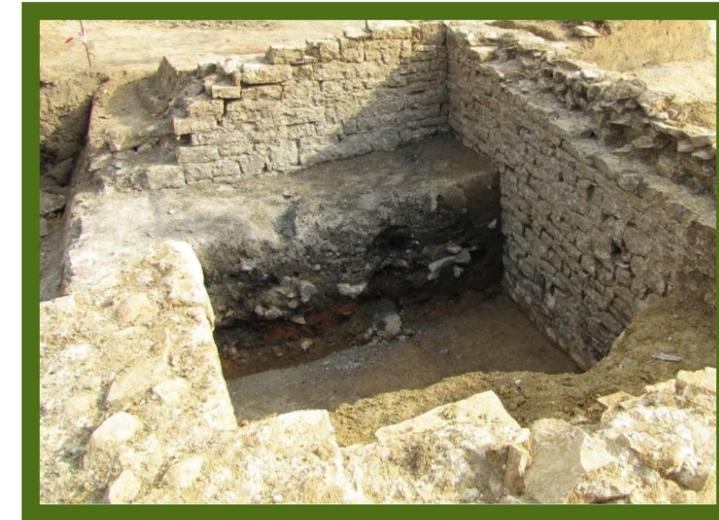
L'histoire nous apprend qu'en 1280, Othon IV comte de Bourgogne et mari de Mahaut d'Artois reprend possession de plusieurs points stratégiques pour la protection de sa ville de Dole, par l'achat pour 300 livres à Simon de Chaussin, des fiefs du château et de la ville de Choisey et d'Avanne, ainsi que les châteaux et villes de Crissey, Villette, Gevry et Goux. A la mort d'Othon IV en 1303, Mahaut d'Artois et sa fille Jeanne seront en mesure de gérer tout leur douaire, dont le château de Choisey.

Le rapport final des opérations de fouilles de 2021, sous la direction de Marie Caillet, archéologue de l'opérateur privé Hadès, nous révèle que le « complexe castral » de Choisey,

plusieurs fois remanié après dégâts de guerre et incendies, a été occupé du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, avec une présence maximale sur le site, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

C'est au XIII<sup>e</sup> siècle que se recourent et se complètent les données textuelles et les données archéologiques toutes deux datées, mais les fouilles du site vont nous apporter un éclairage précieux sur la période méconnue du XI<sup>e</sup> à la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Le site était

structuré par une grande basse-cour recouverte de constructions en torchis et sur poteaux. Quatre-vingt poteaux soutenant des bâtiments de petites à grandes dimensions ont été mis au jour. Certains avaient fonction d'écuries, d'autres de greniers, d'autres d'habitats avec structures de chauffe comme ce radier constitué de tegulae et d'imbres antiques. La datation radiocarbone des bâtiments sur poteaux, indique une occupation en plusieurs phases, entre le XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs fosses dites de conservation ou des fosses dépotoirs, ont révélé d'après Marie Caillet, « un riche mobilier émanant du statut élitique de l'occupant ». De nombreuses céramiques du XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle, de la vaisselle de cuisine avec des verres parfois à tige, dans d'autres bâtiments des équipements équestres de la fin XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle (boucles de harnais, éperons à pointes bi-pyramidales à décor étamés). Enfin divers objets : un ciseau à pierre, des monnaies antiques et d'époque, une trompe de rappel en terre cuite, quelques parures métalliques, colliers et boucles de ceinturons, couteaux, forces, pointes de flèches et de nombreux artefacts liés à la vie sociale des



occupants du lieu, la faune et la flore de l'époque étant bien représentées.

Un autre bâtiment dont il ne reste que la cave maçonnée datant de la période d'occupation principale a été source d'un comblement riche en rejets domestiques. Enfin, plus à l'Est, un peu en marge de la basse-cour, un réduit défensif avec tour et un deuxième fossé creusé au XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, a été mis au jour, ainsi qu'un four à chaux situé plus

au Nord-Est de la basse-cour, la globalité du site étant ceinturée d'un large et profond fossé qui dépasse au Nord les limites de l'emprise des fouilles. Voilà, brièvement résumés, les résultats des fouilles du complexe castral de Choisey, sortis du rapport de 640 pages de Marie Caillet à qui tous les observateurs avertis rendent hommage pour son service rendu à la communauté de Choisey, pour le sérieux de son équipe et la qualité du travail accompli.

Cependant notre association déplore fortement que le lot B, ex parcelle Z D 557, qui a porté la terre de surface du site, et riche en fondations de bâti défensif, ne soit pas fouillé, ce qui nous prive d'une vision globale du site normalement exigée dans la phase finale des recherches.

Choisey qui avait déjà subi la casse de son château par l'armée française, n'en connaîtra pas aujourd'hui vraiment les contours, cela aussi fait partie de son histoire !»

Claude Jeunier

# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## SAUVEGARDE DU CADRAN D'HORLOGE GROSS

Découvert fortuitement dans les poutres du clocher de l'église, ce cadran avait été commandé en 1922 à l'horloger Gross-Ross fabricant réparateur dolois.

D'après les archives départementales, il remplaçait l'équipement de l'horloge Ungerer de 1864 qui ne comportait que l'aiguille des heures (!) et nécessitait un remontage du mouvement toutes les 30 h.

Déposé en 1966, il fut remplacé par un ensemble émaillé plus résistant avec lecture des heures plus aisée.

La descente de ce cadran fragile, car composé de bois tôle en zinc, fut laborieuse ; en effet ses dimensions ne permettant pas le passage dans



la trémie des escaliers nécessitèrent le démontage du plancher du 4<sup>e</sup> étage et un haubanage sur 3 niveaux.

Une recherche approfondie dans les gravas et encombrants du clocher, permit de retrouver un jeu d'aiguilles en très bon état.

En accord avec la municipalité, l'ensemble du mécanisme avec les aiguilles remontées, a été installé provisoirement sous les arcades de la mairie ; une réfection programmée des peintures permettra de retrouver ses couleurs, donc le contraste d'origine.

Comité de rédaction : J. Banderier, Cl. Jeunier et B. Monnet.

Le Président, Jean Banderier



## ASSOCIATION DES AMIS DE L'ACCORDÉON

L'Assemblée Générale du 15 février a réuni une douzaine de participants, les comptes ont été approuvés à l'unanimité. Le repas du 10 mars, animé par Hippolyte, a affiché complet et le 16 mai, les membres de l'Association se sont retrouvés «chez Berthe» à Seveux pour un repas "grenouilles" animé par l'accordéoniste Pierre-Alain Krummenacher.

### À VENIR :

➤ Le 24 novembre : repas dansant animé par Pierre-Alain Krummenacher.

**Pour nous joindre :** 03 84 70 61 77

Le Président, Michel Card



## L'ACCA «LA SAINT HUBERT»

Mercredi 17 janvier, des membres de l'ACCA ont participé à la plantation de la haie le long de la véloroute. Un projet porté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura.

Le 3 mars a eu lieu le repas de la chasse à la salle J-C Lab : Terrine de chevreuil et civet de cerf ont régalé les convives.

Le 16 mars les chasseurs ont collecté les déchets le long des berges du Doubs à l'occasion de la journée «*J'aime la Nature propre*». Merci à tous les citoyens qui sont venus nous aider.

Le 9 juin, l'ACCA s'est associée au Comité des fêtes pour l'organisation des puces de Choisy.

Merci encore aux personnes qui sont présentes lors de nos manifestations, et merci à Madame le Maire et au Conseil Municipal pour leur appui à notre association.

Le président,  
Éric Chanois



image d'illustration jcomp/freepik.com

## LE PRINTEMPS DES OISEAUX

Durant la période de reproduction des oiseaux située au printemps, fin février à juillet pour la majorité des espèces, il est préférable de ne pas les déranger au risque de les voir abandonner leurs œufs ou leurs oisillons.

La taille des haies est à proscrire totalement durant la période comprise de mars à août afin que les merles noirs, par exemple, ne retrouvent leurs nids à découvert et quittent le cycle de reproduction. Malgré une année 2024 particulière avec une période de reproduction qui a commencé tôt courant février pour certaines espèces sédentaires, nul besoin au printemps d'avoir le comportement du «très propre, très carré».

Les merles ne sont pas les seules espèces sensibles dans les haies qui sont maintenant devenues urbaines, contrairement à jadis où elles étaient essentiellement champêtres. La majorité des passereaux n'est pas cavernicole et profite donc de ces milieux épais, denses et touffus pour s'installer et construire un nid. Quoi de plus plaisant au petit matin, la fenêtre ouverte sur le jardin et la pelouse d'entendre chanter les oiseaux? Le doux bruit des tondeuses et autres taille-haies n'ont qu'à bien se tenir, souvent le volume sonore de certaines espèces est bien supérieur dès lors où il est proche.

Pour les oiseaux dit cavernicoles (qui se reproduisent dans une cavité, un tronc d'arbre, un nichoir ou autre installation visant à leur fournir un espace propice à la reproduction) il est totalement inopportun de vouloir en savoir plus sur leur vie intime. Par exemple, l'ouverture d'un nichoir doit être réalisée par des personnes compétentes et hors des périodes où nos hôtes les utilisent, en général cette opération



est à faire pendant l'automne. Sinon, le risque est fort prévisible : le dérangement contraint les adultes à abandonner leur progéniture. Les espèces les plus sensibles sont principalement les rapaces nocturnes où un dérangement au nid équivaut à l'échec de la reproduction et à l'abandon des poussins qui meurent généralement de faim. Pour certains de ces nocturnes, notamment les chouettes, la période de reproduction est beaucoup plus étendue, il faut donc être d'autant plus prudent lors de la visite des nichoirs. Moyennant un investissement modeste, un système de webcam installé dans le nichoir, permet de voir l'évolution des oisillons sans les déranger. Si la tentation est grande de voir sans le biais d'écran ce qui se passe à l'intérieur, il vous suffit d'avoir un petit peu de patience afin d'observer depuis l'extérieur à bonne distance les allées et venues. Une bonne paire de jumelles pour voir les adultes faisant des allers-retour en période de nourrissage est recommandée ainsi qu'un petit morceau de papier afin de noter le comportement éventuel, le type de proie ou encore l'heure à laquelle vous avez réalisé l'observation. Avec un peu de chance vous pourrez assister à la sortie du nid des jeunes oiseaux: il s'agit toujours d'un spectacle car les jeunes oisillons ne sont pas bien habiles et nous gratifient de bien jolies arabesques. Dans le cas où vous ne seriez pas équipés de matériel optique, faites appel aux observateurs chevronnés du village, ils seront très heureux de partager leurs connaissances en vous permettant avec du matériel de très bonne qualité de découvrir la vie de nos amis les oiseaux.



est à faire pendant l'automne. Sinon, le risque est fort prévisible : le dérangement contraint les adultes à abandonner leur progéniture. Les espèces les plus sensibles sont principalement les rapaces nocturnes où un dérangement au nid équivaut à l'échec de la reproduction et à l'abandon des poussins qui meurent généralement de faim. Pour certains de ces nocturnes, notamment les chouettes, la période de reproduction est beaucoup plus étendue, il faut donc être d'autant plus prudent lors de la visite des nichoirs. Moyennant un investissement modeste, un système de webcam installé dans le nichoir, permet de voir l'évolution des oisillons sans les déranger. Si la tentation est grande de voir sans le biais d'écran ce qui se passe à l'intérieur, il vous suffit d'avoir un petit peu de patience afin d'observer depuis l'extérieur à bonne distance les allées et venues. Une bonne paire de jumelles pour voir les adultes faisant des allers-retour en période de nourrissage est recommandée ainsi qu'un petit morceau de papier afin de noter le comportement éventuel, le type de proie ou encore l'heure à laquelle vous avez réalisé l'observation. Avec un peu de chance vous pourrez assister à la sortie du nid des jeunes oiseaux: il s'agit toujours d'un spectacle car les jeunes oisillons ne sont pas bien habiles et nous gratifient de bien jolies arabesques. Dans le cas où vous ne seriez pas équipés de matériel optique, faites appel aux observateurs chevronnés du village, ils seront très heureux de partager leurs connaissances en vous permettant avec du matériel de très bonne qualité de découvrir la vie de nos amis les oiseaux.

## LE HÉRISSEON

Le Hérisson d'Europe est un animal largement répandu mais particulièrement mal connu.

Pour la majorité d'entre nous les observations consistent à voir malheureusement «des paillassons» sur les routes que nous fréquentons chaque jour. Cet animal est en général nocturne et traverse très souvent les infrastructures routières pour rechercher de quoi se nourrir.

Son appétit féroce en fait l'un des animaux les plus utiles aux jardiniers et autres citoyens désireux d'avoir quelques plantations autour de leur maison. Très friand de vers de terre, de mollusques et aussi de croquettes à chat (néfastes à sa santé, tout comme le lait) il est facilement identifié. La présence de l'animal n'est pas que citadine, il fréquente également les haies et autres endroits touffus où il peut vivre, se nourrir et s'endormir en toute quiétude. Malheureusement comme beaucoup d'animaux, d'oiseaux, d'insectes et autres «bestioles» la disparition de ces milieux au profit d'immenses cultures céréalières réduit son champ d'action et les capacités de trouver limaces et autres escargots à se mettre sous la dent. Plusieurs études montrent que le nombre de hérissons des champs décline. Il en résulte une fragmentation et un isolement des populations souvent signe de la perte à court terme d'une espèce. Le village de Choisey au cours de ces dernières décennies a connu lui aussi une chute drastique des milieux favorables. Jadis le territoire composé d'une multitude de petites parcelles est devenu une plaine céréalière.



Heureusement, pour notre boule de piquants, il existe des solutions pour que sa vie soit plus facile et qu'elle nous libère des invertébrés redoutés dans nos jardins.

Les plus simples sont souvent les plus efficaces!

- Réserver un petit morceau de pelouse non tondu
- Arrêter de traiter les extérieurs avec des produits nocifs (mortels) pour la petite faune
- Aménager un passage dans une clôture afin que l'animal puisse se déplacer entre les propriétés
  - Aménager un endroit peu profond où il puisse boire de l'eau qui servira également d'abreuvoir pour les oiseaux
  - Faire un tas de compost, avec les déchets organiques, où il pourra trouver vers et autres petites bêtes délicieuses
  - Rouler moins vite sur les routes
- Réserver un tas de branchages dans un coin tranquille, et ne plus y toucher.

Certaines parties du village jadis très fréquentées semblent maintenant désertées par notre hérisson. Afin de mieux connaître la population cabotine, il vous suffit de signaler la présence de cet animal.

Toutes vos observations peuvent être transmises à l'adresse mail suivante :

[mellibo@orange.fr](mailto:mellibo@orange.fr)

## COMPTAGE DES OISEAUX

Tout comme en janvier 2023, les Cabotins étaient invités à ouvrir l'oeil, le dernier week-end de janvier, afin de comptabiliser les oiseaux fréquentant leurs jardins.

La participation d'un petit groupe d'amateurs d'oiseaux a permis le décompte de 428 oiseaux de 25 espèces différentes.

Tout comme en 2023, c'est le Moineau domestique qui est le mieux représenté.



4 nouvelles espèces ont été observées en 2024 mais avec des effectifs faibles compris entre 1 et 3 oiseaux.

A contrario, l'année 2024 voit la disparition de 5 espèces dont une au moins faisait partie des plus communes jusqu'à ces dernières années : la Sittelle torchepot.

Au cours de l'année 2023, je n'ai recensé cette espèce qu'à 32 reprises sur le secteur dolois sur les 240 sorties effectuées soit lors de 13% des cas.

Le chute des effectifs de sittelles est de nouveau constatée cette année avec très peu de contacts, qu'ils soient visuels ou auditifs. Selon le Muséum d'Histoire Naturelle de France dans son dernier rapport sur les oiseaux communs, l'espèce est en déclin au même titre que la majorité des celles fréquentant les milieux bâtis et agricoles. La disparition des sites pour se reproduire ainsi que la chute du nombre d'insectes dont elle se nourrit au printemps sont deux des hypothèses menant à ce constat alarmant.

Didier Lavrut, pour les amis de la nature de Choisey



image Freepik.com

## POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ MUNICIPALE ET POUR VOUS INFORMER

La Municipalité met un point d'honneur à communiquer le plus possible sur la vie de la commune et son actualité. Vous informer est une de nos priorités!

Plusieurs canaux de communication ont ainsi été développés pour permettre de toucher le plus grand nombre d'entre vous, en fonction de vos habitudes et préférences de communication.

› **Le site internet de la Commune** : [www.choisey.fr](http://www.choisey.fr)

A screenshot of the Choisey website. At the top, there is a navigation menu with tabs: 'LE VILLAGE', 'LA VIE MUNICIPALE', 'CADRE DE VIE', 'JEUNESSE SCOLARITÉ', 'VIE ASSOCIATIVE', and 'LA MAIRIE VOUS INFORME'. Below this, there is a section titled 'AGENDA CABOTIN' with a list of events: '13 Juin 2024 Conférence sur les espèces invasives et dangereuses', '14 Juin 2024 Barbecue cabotin', '15 Juin 2024 Tournoi de Handball', and '22 Juin 2024 Méchoui de l'ACCA la St-Hubert'. Below the agenda is a section 'VOTRE MAIRIE EN 1 CLIC !' with links for '21 rue d'Amont / 39100 Choisey', 'Horaires d'ouverture', 'Tél. : 03 84 79 60 40', and 'Formulaire de contact'. To the right of the screenshot, there is text: 'Retrouvez l'actualité, toutes les rubriques en ligne et l'agenda des manifestations de la commune.', 'Un formulaire de contact vous permet également de nous écrire directement.', and 'Pour nous retrouver plus facilement, ajoutez le site à vos favoris, et le tour est joué !'. To the right of the text is the Choisey logo, which consists of a stylized 'J' shape in multiple colors above the text 'CHOISEY VILLAGE DU JURA'.

› **La page Facebook officielle de la commune**

Retrouvez-nous sur le [www.facebook.com/communedechoisey/](https://www.facebook.com/communedechoisey/)  
Vous êtes maintenant 500 à nous suivre!



› **Le dispositif Alerte Citoyens :**

Inscrivez-vous et recevez l'information par mail et sms : rendez-vous sur [alertecitoyens.com](http://alertecitoyens.com) et laissez-vous guider!  
Si vous le souhaitez, le secrétariat de mairie peut aussi vous inscrire.

› Les panneaux d'affichages.

› La presse locale: retrouvez les articles de notre correspondant local et de la rédaction sur les pages du Progrès, du pays dolois, de la Voix du Jura ou encore de l'Hebdo 39.

› Et bien sûr, notre Comm'une info, édité deux fois par an !

# INFOS PRATIQUES

## CARTE AVANTAGES JEUNES

La Carte avantage Jeune est une carte de réduction, au prix de 10 € qui s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans. Elle est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante. La municipalité l'offre depuis des années aux 12-22 ans de la commune et cette année encore, elle reconduit son soutien aux jeunes Cabotins.

Les cartes seront remises en mairie aux jeunes cabotins par Béatrice Barret-Pâques, 1<sup>ère</sup> adjointe, le samedi 14 septembre à 11 heures, lors d'une réception officielle.



## POUR VOS DEMARCHES D'URBANISME, CA SE PASSE EN LIGNE !

**L'ensemble des démarches liées aux projets d'urbanisme sont dématérialisées.**

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé ou de vous déplacer en mairie. Il vous suffit de vous connecter sur la plateforme de l'urbanisme du Grand Dole à l'adresse suivante <https://sig.grand-dole.fr/guichet-unique> et déposer l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier.



### Qui peut faire une demande ?

Le portail unique est accessible pour formaliser et envoyer toute demande d'urbanisme. L'habitant, l'architecte, des professionnels de l'immobilier ou de la construction peuvent y déposer une demande pour tous travaux.

### Pour quelles démarches ?

- › S'informer sur les règles d'urbanisme.
- › Consulter le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
- › Déposer une demande d'urbanisme avec un dossier complet (PC-DPCU-PA).

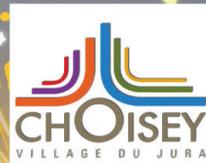
**Pour toutes questions, vous pouvez également joindre le service instructeur de l'urbanisme** au 03 84 79 79 46 ou par mail à [dema.urba@grand-dole.fr](mailto:dema.urba@grand-dole.fr)

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La municipalité reconduit le financement du ramassage de vos encombrants par l'ALCG. La date à retenir pour cette année est le **19 septembre**. Inscrivez-vous en mairie, **avant le 23 août**. Il ne vous restera plus qu'à sortir vos encombrants sur le trottoir le jour de la collecte.



**Les**  
**BBQ**  
**Cabotins**  
clôturent l'été  
**EN BEAUTÉ**  
**Samedi**  
**31 août**



**22h**  
**Feu d'artifice**  
**en musique**

**TU APPORTES ÇA**



**LA COMMUNE**  
**FOURNIT ÇA**

**03 84 79 60 40**  
**www.choisey.fr**



**LE**



**VEND ÇA**

Directrice de la publication : Hélène THEVENIN  Adjointe à la communication : Bérengère CRETIN

Equipe de rédaction : Hélène THEVENIN, Bérengère CRETIN, Béatrice BARRET-PÂQUES

 Conception / réalisation :  LIG Dole-03 84 70 80 90  IMPRIM'VEST  CERTIFIE 100000  Photographies : Mairie de Choisey